

ANNEXE au Compte Rendu du 15 juin 2017 :  
**Marchandisation du vivant et bioéthique**

Quelques références communiquées par André Arnaud:

(1) [http://www.liberation.fr/tribune/2001/05/28/la-marchandisation-du-vivant\\_366102](http://www.liberation.fr/tribune/2001/05/28/la-marchandisation-du-vivant_366102)

**La marchandisation du vivant 2001**

L'exemple récent des trente-neuf multinationales pharmaceutiques ayant poursuivi le gouvernement sud-africain, parce qu'il avait promulgué une loi autorisant l'achat de médicaments antisida génériques, est de ce point de vue exemplaire. Dans un pays où des millions de personnes, trop pauvres pour pouvoir s'offrir des médicaments sous brevets, sont vouées à la mort, cette attitude fait froid dans le dos par ce qu'elle suppose d'aveuglement face à la situation réelle du monde. ...

... Désormais, la course à la propriété passe par le dépôt de brevets qui définissent les droits nouvellement acquis et par des avocats qui les défendent. Encore a-t-il fallu pour cela que le vivant devienne brevetable. Jadis, seules les inventions pouvaient l'être, et non pas les découvertes. ...

(1) Bis <http://www.journaldumauss.net/?Une-marchandisation-de-la-nature>

**Titre : Une « marchandisation de la nature » ? De l'intégration de la nature en économie.**

...La dénonciation des méfaits de cette néo libéralisation est également portée par des militants écologistes et des ONG [6], par des chercheurs rattachés au courant marxiste et à celui de la Political ecology.

Noel Castree [7] peut être considéré comme représentatif de ce courant. Cette néo libéralisation de la nature lui apparaît comme un projet total, à la fois social, environnemental et global. Noel Castree fait une revue de la littérature et tente d'identifier un néolibéralisme idéal-typique composé de 6 éléments :

- **la privatisation** : des éléments de la nature possédés collectivement, tenus par l'État ou non appropriés deviennent propriété privée, les nouveaux propriétaires peuvent venir de n'importe où dans le monde
- **la commercialisation ou marchandisation** : il y a échange de monnaie entre acheteurs et vendeurs, un prix est fixé pour un usage qui peut être local (achat au vendeur) ou sans localisation physique (achat via un prix)
- **la dérégulation** : il y a volonté de limiter « l'interférence » de l'État dans de nombreux domaines de la vie sociale ou environnementale
- **la re-régulation** : il y a création de nouvelles lois et d'institutions pour les faire appliquer, afin de faciliter la privatisation et la marchandisation de sphères toujours plus larges de la vie sociale et environnementale
- **libéralisation de la gestion de l'État** : l'État tente de piloter les services publics restants sur le modèle du secteur privé, avec le souci d'être efficace et compétitif
- **l'enrôlement de la société civile** : il y a construction de mécanismes permettant à la société civile de répondre à des besoins que l'État aurait pu assurer. ...

...Les enjeux sont posés clairement : **la croissance économique se fait très fortement au détriment de la planète**, des fonctions indispensables aux humains (pollinisation), et n'est donc pas durable (position qu'aucun économiste orthodoxe n'accepterait). ...

(2) <http://www.europsy.org/ceemi/defmort.html>

**CEEMI = centre d'étude des expériences de mort imminente**

... Cette absence de définition de la mort se répercute sur le statut incertain de ces vivants/mourants. Et cela va de plus en plus se généraliser avec les transplantations d'organes. **Des individus, déclarés en état de mort cérébrale, (donc officiellement morts), continuent à être soignés et nourris** (pour éviter la mort physiologique) dans l'attente d'un prélèvement d'organe, en tenant parfois les personnels paramédicaux dans l'ignorance de la mort de ce "cadavre vivant", dont ils continuent à s'occuper avec dévouement parfois jusque pendant 10 jours. ...

(2 Bis) [http://www.genethique.org/sites/default/files/ccne\\_avis\\_115\\_questions\\_dethique\\_relatives\\_au\\_prelevement\\_et\\_au\\_don\\_dorganes\\_a\\_des\\_fins\\_de\\_transplantation.pdf](http://www.genethique.org/sites/default/files/ccne_avis_115_questions_dethique_relatives_au_prelevement_et_au_don_dorganes_a_des_fins_de_transplantation.pdf)

**(3) Le corps et la mort au cœur du don.**

### **Le constat de la mort**

... Le code de la santé publique donne des critères de la mort encéphalique, c'est-à-dire comme cessation irréversible de l'activité cérébrale. Ces critères établissent les termes d'un constat à partir duquel une autorisation de prélèvement d'organes ou de tissus est rendue possible. Il ne coïncide d'ailleurs pas avec les représentations de l'ensemble de la société: alors même que pour un médecin, la mort encéphalique est la mort, le public profane dans son ensemble considère que, dans la mesure où la respiration (artificielle) et la chaleur vitale sont là, la mort n'est pas encore complète. C'est même un des arguments qui avait été retenu au Japon entre 1968 et 1997, pour mettre fin au prélèvement d'organes après mort encéphalique. A l'inverse, un arrêt cardiaque brutal survenant hors de l'hôpital impressionne fortement l'entourage qui voit son proche mort alors même que le médecin reste perplexe sur l'arrêt cardiaque réfractaire, notamment sur la durée de réanimation dont dépend l'irréversibilité des lésions cérébrales.

[http://www.francetvinfo.fr/sciences/l-adn-humain-naturel-ne-peut-pas-etre-brevete\\_347060.html](http://www.francetvinfo.fr/sciences/l-adn-humain-naturel-ne-peut-pas-etre-brevete_347060.html)

=

**L'ADN humain naturel ne peut pas être breveté, pour la Cour suprême américaine  
La plus haute juridiction des Etats-Unis juge que "l'ADN produit naturellement est un produit de la nature et n'est pas éligible pour un brevet simplement parce qu'il a été isolé", et motive ainsi sa décision.**

[http://web04.univ-lorraine.fr/ENSAIA/marie/bioethique/BSS/CM4\\_Axiologie.pdf](http://web04.univ-lorraine.fr/ENSAIA/marie/bioethique/BSS/CM4_Axiologie.pdf)

### **La science est-elle neutre ?**

La neutralité de la science : une notion à nuancer page 7

Illustrations historiques pages 15 à 22

<https://www.inserm.fr/thematiques/genetique-genomique-et-bioinformatique/dossiers-d-information/epigenetique>

### **Des changements liés à l'environnement**

**Les modifications épigénétiques sont induites par l'environnement au sens large** : la cellule reçoit en permanence toutes sortes de signaux l'informant sur son environnement, de manière à ce qu'elle se spécialise au cours du développement, ou ajuste son activité à la situation. Ces signaux, y compris ceux liés à nos comportements (alimentation, tabagisme, stress...), peuvent conduire à des modifications dans l'expression de nos gènes, sans affecter leur séquence. Le phénomène peut être transitoire, mais il existe des modifications épigénétiques pérennes, qui persistent lorsque le signal qui les a induites disparaît.

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/cellules-souches-les-premices-de-la-medecine-regenerative>

**Cellules souches : les prémices de la médecine régénérative . 04.01.2017**

**...reconstituer des organes endommagés, lutter contre des maladies dégénératives, en finir avec les problèmes de rejet de greffons. Mais malgré toutes ces promesses d'une médecine révolutionnaire, les cellules souches posent encore de nombreuses questions. ...**

**(4) EUGENISME** : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nisme>

### **Japon après la catastrophe nucléaire de Fukushima**

... Après la catastrophe nucléaire de Fukushima, des avortements systématiques sont imposés aux femmes dont les enfants semblent subir des modifications génétiques liées aux radiations. Si pour l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire français, le taux de fausse couche et d'avortement n'a pas augmenté de façon significative<sup>76</sup>, pour l'Organisation mondiale de la santé de février 2013, une augmentation des cancers a été notée chez certaines catégories de la population dans la préfecture de Fukushima<sup>77</sup>. Une augmentation notable de l'iode 131 après l'accident a participé aux craintes des autorités sanitaires<sup>78</sup>. Un déclin du taux de naissance, lié aux avortements spontanés a été observé au Japon dès les 9 mois ayant suivi la catastrophe, avec un déclin de 15,1 % dans la préfecture de Fukushima et de 4,7 % dans l'ensemble du Japon. **Une augmentation des avortements avait également été constatée en Ukraine après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl**<sup>79</sup>. ...

**La Chine et Singapour sont les seuls pays au monde à s'être dotés à la fin du XX<sup>e</sup> siècle d'une loi eugéniste**, « la loi pour la protection de la mère et de l'enfant », destinée à « améliorer la qualité de la population »<sup>82</sup>. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1995, elle impose un examen prénuptial et prévoit que les porteurs d'une maladie infectieuse, d'un trouble mental ou de maladies génétiques pourront se voir interdire le droit d'avoir un enfant. Ils devront s'engager à une « stérilisation », une « contraception de longue durée » ou à se faire avorter en cas de grossesse. Sinon, il leur sera interdit de se marier.

### **Législation contemporaine en France**

En France, **la question de l'eugénisme est traitée par le code pénal**, dans le Sous-titre II du Titre I du Livre II, intitulée « Des crimes contre l'espèce humaine » :

Article L 214-1 : « Le fait de mettre en œuvre une pratique eugénique tendant à l'organisation de la sélection des personnes est puni de trente ans de réclusion criminelle et de 7 500 000 euros d'amende ».

Article L 214-3 : « Cette peine est portée à la réclusion criminelle à perpétuité et de 7 500 000 euros d'amende lorsqu'elles sont commises en bande organisée »

L'eugénisme est plus solennellement encore, réprouvé par le Code civil en son article 16-4 : « Nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine. Toute pratique eugénique tendant à l'organisation de la sélection des personnes est interdite. »

À l'Assemblée nationale, le scrutin no 167 sur l'ensemble du projet de loi relatif à la bioéthique, a été adopté avec modifications en deuxième lecture séance du mardi 8 juin 2004 (310 votants, 304 suffrages exprimés, 187 pour, 117 contre).

Cependant, aussi claire qu'elle paraisse, la position française est en pratique bien plus ambiguë, si on considère les obligations de dépistage (visites prénatales obligatoires) et les facilités légales ainsi que l'encouragement à l'avortement lorsque l'enfant à naître présente des malformations. **Dans le cas du dépistage pré-natal de la trisomie 21**, il s'agit d'un eugénisme « négatif » (par élimination). Ainsi, les parents décident dans 96 % des cas de procéder à une interruption médicale de grossesse en cas de suspicion de trisomie. ...

(5) <https://www.cyberprofs.com/reponses-et-corrections/philosophie/devoir20041203190948/reponse.html>

### **Science sans CONSCIENCE n'est que ruine de l'âme**

... penser que si la tradition est inadaptée pour penser les normes morales, mais que la science elle-même n'en contient pas, il faut construire une éthique à la mesure de la science, c'est-à-dire faire en sorte que la conscience s'élabore dans le partage des connaissances scientifiques. ...

<http://www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/GPA-derriere-les-droits-de-l-homme-l-exploitation>

**GPA: le trafic = (Liberté Politique s'est donnée pour objectif d'approfondir le contenu de la doctrine sociale de l'Église,..)**

### **Pire que la prostitution ?**

**...Comment expliquer cette acceptation de la vente internationale d'enfants et de l'exploitation de femmes**, pourtant interdites en droit français et en droit international ? Est-ce la force d'un libéralisme mondialisé qui transforme toute chose et personne en marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande ? En ce sens, cela fait déjà plusieurs décennies que des Européens vont satisfaire leurs désirs de sexuels auprès de « filles de l'Est » ou d'Asiatiques, mais la « procréation tarifée » de la GPA est pire encore que la prostitution, car elle retire à la mère son enfant, et à l'enfant sa mère. ....

(6) OGM et santé, par Vie-publique.fr

Les perspectives thérapeutiques sont également très prometteuses

**...Possibilité de produire** avec une sécurité accrue et en l'absence de tout risque de contamination **par des virus animaux, de très nombreuses molécules (hormones telle l'insuline, cytokines tels les interférons, anticorps, vaccins etc.)** qu'il est difficile ou impossible d'obtenir par d'autres méthodes. Des malades actuellement incurables devraient bénéficier de ces nouvelles méthodes de production. ...

(6) bis <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/le-clonage-humain-deja-a-l-oeuvre-153519>

### **Le clonage humain déjà à l'œuvre sur le territoire français**

<https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2003-2-page-63.htm>

L'expansion du capitalisme dans le domaine du vivant : droits de propriété intellectuelle et marchés de la science, de la matière biologique et de la santé.

Plan de l'article :

- L'incorporation graduelle et limitée de la matière vivante dans la sphère de la propriété industrielle jusque la fin des années 1960
- L'intégration du vivant, de la science et du marché capitaliste depuis les années 1970
- Des monopoles sur les organismes vivants, les données médicales et les marchés médicaux
- Instaurer les génomes humains et non-humains comme des biens communs de la recherche de la santé et de l'agronomie

...Plus largement, afin de favoriser l'accès aux médicaments, il conviendrait d'utiliser des licences non-exclusives, afin de prévenir l'émergence d'un monopole, et de recourir, notamment pour les pays du Sud qui le demandent, à des licences obligatoires pour reproduire à bas prix les nouveaux médicaments.

<http://www.babyfrance.com/fr/actualites/news/1342508849-le-business-des-bebes-sur-catalogues>

### **le business des bébés sur-catalogues**

Aux États-Unis, certains parents choisissent l'apparence et le sexe de leur bébé en sélectionnant sur des critères physiques et/ou moraux la personne qui leur vendra des ovules ou du sperme !

Vous rêvez d'une petite fille ou au contraire d'un petit garçon, d'un enfant aux yeux clairs ou aux cheveux foncés, plutôt grand, la peau mate ? Mais vous pensez que la nature n'en fait qu'à sa tête... Aux États-Unis, vous pouvez concevoir un bébé en **déterminant son apparence physique. Choisir son bébé sur catalogue**, c'est possible grâce au **commerce d'ovules et de spermatozoïdes**.